

COMPTE-RENDU DE LA 10^E RÉUNION DE LA CLDR Le 12 mai 2014 à Baillonville

Marloie, le 16 mai 2014

Présents : *M^{me} V. Lecomte, Présidente ;
M^{mes} et Ms. M. Collin, S. De Cleermaecker, S. Henin, P. de Brier, M. Modave, L. Vanoverschelde, D. Thesias, D. Leruth, M. Lennertz, D. Zava, S. Carpentier, M. Lennertz, A.-M. Taviet ;
M. V. Laborey, bureau d'études Lacasse, auteur du PCDR ;
M^{me} J. Hautenauve, Administration communale ;
M^{me} F. Lesuisse et M. A. Jacquet, FRW.*

Excusés : *M^{mes} et Ms. J. Carpentier, V. Zorngiotti, R. Dochain, F. Catania, E. Lejeune, R. Vilms, E. Louviaux,
Ph. Bourguignon.*

Madame Valérie Lecomte, Présidente de la CLDR, accueille les participants et présente l'ordre du jour. Après une présentation du projet de gestion différenciée, la réunion sera consacrée à la préparation de la rédaction de la partie IV (fiches-projets) du PCDR.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 31 mars 2014 est approuvé sans modification.

2. La gestion différenciée, par Charlotte Warrant

Charlotte Warrant est étudiante à l'École Provinciale d'Agronomie à Ciney, afin de devenir éco-conseillère.

Dans le cadre d'un stage de 6 mois effectué à la commune de Somme-Leuze, elle a dressé un plan de « gestion différenciée » des espaces publics de la commune. Elle présente les objectifs principaux à l'assemblée :

Depuis les années '70, les jardins et espaces publics aseptisés à coups de pesticides sont devenus la norme. Or, aujourd'hui, on constate les conséquences négatives sur l'environnement et la santé. Une nouvelle législation se met progressivement en place afin d'y remédier. Concrètement, une directive européenne impose aux collectivités d'éliminer tout usage de produits phytosanitaires d'ici le 31 mai 2019. En Wallonie, les communes sont invitées dès le 1^{er} juin 2014 à mettre en place un plan sur 4 ans pour atteindre cet objectif.

La commune de Somme-Leuze a demandé à Charlotte de dresser un plan de gestion différenciée, c'est-à-dire, une approche raisonnée de la gestion des espaces verts selon le principe suivant : appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... en vue de réduire l'utilisation de produits chimiques et de favoriser la biodiversité.

Son travail comprend 3 axes :

1. **La sensibilisation** : revenir à une plus grande tolérance de la « mauvaise herbe » qui fait finalement partie du paysage
2. **Le désherbage préventif** : qui consiste à éviter la pousse d'herbes via un paillis, des copeaux de bois ou des plantes couvre-sols.
3. **Le désherbage curatif** : en enlevant les mauvaises herbes avec des solutions techniques, mécaniques ou manuelles selon les besoins

Dans un premier temps, Charlotte a répertorié les différents espaces publics de la commune (+/- 150) en dressant un inventaire des pratiques actuelles et en proposant des pratiques alternatives à mettre en place. Pour chaque espace, elle a défini des zones à gérer différemment selon la typologie suivante :

- Cimetière : grande exigence de « propreté »
- Zone de prestige
- Zone horticole : où l'on tolérera le curatif
- Zone paysagère : où l'on privilégiera le préventif
- Zone naturelle : où l'on privilégiera la fauche plutôt que la tonte

→ **Une soirée d'information plus complète est programmée le lundi 23 juin 2014 à 20h à Baillonville.**

En complément de l'exposé de Charlotte Warrant, Eric Melin donnera des conseils pratiques aux habitants pour des jardins privés sans pesticides.

La CLDR et les partenaires PCDN seront conviés personnellement à cette réunion. Celle-ci sera également ouverte à l'ensemble des citoyens (infos via le bulletin communal et le site web).

3. Préparation de la partie IV du PCDR

3.1. RETOUR SUR L'AVIS DU COLLÈGE

Lors de la réunion du 31 mars 2014, la CLDR a établi les priorités parmi les 80 projets inscrits au PCDR en les répartissant en différents lots dont la réalisation sera échelonnée sur 10 ans.

- ☛ **Le Lot 1 : les projets et actions à réaliser dans les 3 ans.**
- ☛ **Le Lot 2 : les projets et actions à réaliser dans les 4 à 6 ans.**
- ☛ **Le Lot 3 : les projets et actions à réaliser dans les 7 à 10 ans.**
- ☛ **Le Lot 0 est un lot à part : il reprend les projets qui répondent à la stratégie élaborée par la CLDR mais qui sont déjà en cours.**

Cette répartition a été soumise pour approbation au Collège le 4 avril 2014. Madame Lecomte fait part à l'assemblée que le Collège appuie les choix de la CLDR et la remercie du travail accompli.

3.2. PROPOSITION DE QUELQUES MODIFICATIONS

Lors d'une réunion de coordination, la commune, l'auteur et la FRW ont passé en revue chacun des projets afin de préparer la rédaction de la partie IV. Or, 80 fiches-projets, c'est beaucoup. Il faudrait donc réorganiser certains projets afin de rationaliser le nombre de fiches. Par ailleurs, certains projets sont plus urgents que prévu ou d'autres encore pas assez mûrs (ex : non localisé) et pourraient donc changer de lot. D'autres encore peuvent être mis en place sans attendre la fin de l'élaboration du PCDR et donc rejoindre le lot 0.

→ **Les propositions de modifications suivantes sont faites à la CLDR :**

A) Projets à fusionner :

- **Projets repris dans une fiche générale « communication »**

- Mise à jour et diffusion des informations relatives aux activités économiques locales
- Communication renforcée du respect des règlements communaux par les non-résidents. Sensibiliser et informer, en néerlandais
- Agenda partagé par les différents comités
- Renforcement de la communication sur les services et les projets communaux
- Création d'une newsletter pour promouvoir l'ensemble des activités sur l'entité
- Communication sur les solutions alternatives à la voiture individuelle

- **Projets « économie »**

- Mise en place d'une personne relai "Economie" à la commune pour orienter les entrepreneurs dans leurs recherches et mettre en lien les demandeurs d'emploi et les employeurs locaux

- Promotion des produits du terroir par la création de points de vente de produits locaux dans les commerces existants (soutien au projet « Clic local »)
- **Mise en réseau des acteurs économiques locaux**
 - Projets « vie associative » à fusionner :
 - Information et soutien à la création et gestion d'une asbl
 - Soutien aux gestionnaires de salles et facilité d'accès aux associations

B) Projets à mettre en lot 0

• **Depuis le lot 1 :**

- Aménagement du parking de l'école à Somme-Leuze : *car ce sera mis en œuvre par la commune et le Foyer Cinacien (partage des frais) avant la finalisation de l'élaboration du PCDR. Les devis sont demandés ; le Conseil d'administration du Foyer Cinacien pourra donc se prononcer d'ici peu.*
- Soutien de la population de Marche, Somme-Leuze, Havelange, etc. pour sauver la ligne de train Marche – Liège : *car plusieurs démarches en ce sens ont déjà eu lieu (courrier, motion du Conseil communal...).*
- Initiation des enfants à rouler à vélo dans la circulation : *car plusieurs actions sont réalisées régulièrement dans les écoles ou lors des stages, notamment avec ProVélo.*
- Construction d'un complexe de logements mixtes à Noiseux : *car le Foyer Cinacien prend le projet en charge.*

• **Depuis le lot 2 :**

- Mise en valeur du métier d'entrepreneur et d'artisan ("homme de métier") : *car des actions existent déjà et dépendent surtout du bon vouloir des artisans concernés. Ainsi, lors des Journées de l'Artisan 2014, une seule entreprise de la commune était inscrite (ébéniste à Moressée).*
- Installation d'une plaine de jeux à Waillet : *car une acquisition ou location de terrain est en discussion avec la Fabrique d'église. Il s'agit de la dernière solution possible car les terrains privés sont trop chers.*
- Aménagement de l'espace à l'entrée de Nettinne : *car les travaux sont de petite ampleur (banc, aménagement léger...) et seront mis en œuvre par la commune.*

• **Depuis le lot 3 :**

- Evaluation des stages communaux et recherche de solutions pour augmenter l'offre : *car c'est pris en charge par les services communaux ad hoc.*

C) Changements de lot

• **Projets passant du lot 1 au lot 2**

- Installation d'une plaine de jeux à Rabozée : *car actuellement il n'y a pas de possibilité d'acquérir un terrain à un prix raisonnable.*
- Intégration paysagère des bulles à verre et des stations d'épuration : *car cela nécessite une étude préalable de chaque site avec les habitants ; le projet n'est donc pas mûr.*

• **Projet passant du lot 2 au lot 3**

- Développement d'un nouveau projet pour l'accueil de la petite enfance : *car l'aménagement est prévu dans la ferme Laboule.*

• **Projets « remontés » en lot 1 (Depuis le lot 3)**

- Aménagement de la rue de l'Eglise à Heure : *car de nombreux piétons utilisent cette rue pour se rendre à l'école ou à la maison de village et ne savent pas de quel côté de la route marcher pour être un peu en sécurité.*
- Mise en œuvre d'une politique énergétique : *car cela n'aurait pas de sens d'attendre 6 ans pour faire le cadastre énergétique des bâtiments communaux, prendre des mesures d'amélioration...*

→ **Ces modifications sont approuvées par l'assemblée.**

3.3. PRÉPARATION DE LA RÉDACTION DES FICHES-PROJETS

Afin d'aider l'auteur à rédiger les fiches-projets, la CLDR est invitée à donner quelques précisions.

→ **L'ensemble des projets du lot 1 sont passés en revue en séance.**

Des réunions avec des personnes ressources sont également envisageables. Ainsi, plusieurs fiches en lien avec la mobilité et le tourisme ont déjà pu être approfondies lors d'une rencontre entre la présidente de la CLDR, le bureau Lacasse, la FRW, la Maison du tourisme, le Syndicat d'initiative, le groupe sentier du PCDN et le Pays de Famenne ce lundi 12 mai 2014.

- Développer l'offre de promenades pédestres, équestres et VTT pour différents publics (obj.5)
- Etude et réalisation de voies lentes complémentaires au réseau du Pays de Famenne (obj.9). A voir s'il faut fusionner ce projet avec celui-ci-dessus.
- Création de circuits de mise en valeur du petit patrimoine.

→ **Remarques des participants en italique :**

- 1. Développer l'offre de promenades pédestres, équestres et VTT pour différents publics en partenariat avec le Syndicat d'initiative et la Maison du tourisme (évaluation et modification des circuits existants, création de panneaux de départ, création de circuits à thème pour les familles, etc...)**

En conclusion, l'élaboration d'un nouveau réseau de promenades balisées devrait être confiée à un bureau d'études qui pourra déterminer le balisage nécessaire, établir un cahier des charges, cartographier... Mais, l'intervention du groupe « sentiers » conserve toute sa pertinence, tant pour proposer des circuits et des lieux de départ que pour collecter des informations intéressantes (éléments historiques, environnementaux, patrimoniaux, anecdotiques...).

- 2. Aménagement du carrefour et du parcage près de l'école de Bonsin en un espace public cohérent et sécurisé**

Fiche avec esquisse à réaliser. Les enseignants, parents, patronnés et riverains seront consultés sur base d'une première esquisse.

- 3. Aménagement de la traversée de Noiseux**

La fiche intégrera les données et les esquisses de l'étude existante.

- 4. Création d'un logement de transit ou d'insertion pour les citoyens victimes d'un évènement calamiteux soudain**

Ce projet reste prioritaire car la commune a pour obligation d'avoir un second logement de ce type mais le lieu reste à trouver (la Région impose un logement par 5.000 habitants).

- 5. Organisation d'une campagne d'information à l'attention des aînés sur « comment rester à la maison le plus longtemps possible » + aide pratique (conseils, visite d'un spécialiste...)**

L'auteur fera une proposition de fiche à faire relire par le CPAS et M. Lecarte. Par la suite, le CCA, les aides familiales... seront associés pour la mise en œuvre du projet.

- 6. Aménagement d'une maison de village à Bonsin avec un local pour les jeunes**

Fiche avec esquisse à réaliser. L'idéal serait de la construire sur le site de l'actuelle salle du doyenné de Barvaux. La commune a contacté ce dernier pour un rachat mais n'a pas encore reçu de réponse.

- 7. Etude et réalisation de voies lentes complémentaires au réseau du Pays de Famenne**

L'asbl Pays de Famenne va déposer un portefeuille de projets dans le cadre du FEDER (Europe) afin de poursuivre le maillage de cheminements lents sur son territoire (nouveaux tronçons, gares vélos, label « bienvenue vélo » pour l'Horeca, etc.). Si le dossier FEDER est accepté, le projet sera financé par ce biais. Sinon, la commune se tournera vers le développement rural ; d'où l'importance d'avoir une fiche-projet. V. Laborey rédigera celle-ci selon les tracés et montants du Pays de Famenne.

- 8. Embellissement des villages et des grands axes : fleurissement des espaces publics (+ rond-point, etc.), placement de panneaux de présentation des caractéristiques des villages, invitation à fleurir les habitations**

Reprendre la fiche du PCDN

9. Développement de la communication, comprenant la fusion des projets :

- Mise à jour et diffusion des informations relatives aux activités économiques locales (pages économiques sur le site internet communal, rubrique dans Direct...)
- Communication renforcée du respect des règlements communaux par les non-résidents (nuisances sonores (tondeuses, feux d'artifice...) et autres). Sensibiliser et informer, en néerlandais
- Agenda partagé par les différents comités
- Renforcement de la communication sur les services et les projets communaux (par exemple, ajouter un onglet ou une feuille de couleur détachable dans le "Direct")
- Création d'une newsletter pour promouvoir l'ensemble des activités sur l'entité
- Communication sur les solutions alternatives à la voiture individuelle (co-voiturage, offre à la demande,...)

Fiche à reformuler sur base des différents projets ci-dessus.

10. Soutien à l'économie locale, comprenant la fusion des projets :

- Mise en place d'une personne relai "Economie" à la commune pour 1) orienter les entrepreneurs dans leurs recherches et 2) mettre en lien les demandeurs d'emploi et les employeurs locaux
- Mise en réseau des acteurs économiques du territoire (issu du lot 2)
- Promotion des produits du terroir ~~par la « création » (à reformuler) de points de vente de produits locaux dans les commerces existants (+ soutien au « Clic local »)~~

A la demande de la CLDR, le volet « promotion des produits du terroir » sera moins restrictif que dans la formulation donnée ci-dessus afin de ne pas se fermer de portes trop vite.

11. Mise en place d'une journée d'accueil des nouveaux habitants, pour présenter les services, les mandataires et les différentes commissions consultatives (+ sensibiliser au caractère rural de la commune)

L'auteur a assez d'éléments pour rédiger la fiche. En temps voulu, un groupe de travail pourra plancher plus concrètement sur la mise en œuvre.

12. Les pieds dans l'eau : développement de la "plage de l'Ourthe" à Noiseux par la création d'un espace de détente avec comme fil rouge « l'eau » : zone de jeux aquatiques + volet didactique

Fiche avec esquisse mais sur base de l'étude de la traversée de Noiseux pour l'accès et des GT Environnement et Tourisme pour le site en lui-même.

13. Création de circuits de mise en valeur du petit patrimoine (Ex : un chapelet de chapelles avec restauration et valorisation des chapelles et potales du territoire) et du patrimoine monumental (ex : circuit reliant les bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine monumental de Belgique).

Le SIT a réalisé un inventaire des chapelles. Les propriétaires seront contactés et certains édifices pourraient faire l'objet de dossiers à la Région (PPPW) pour une rénovation. La commune avait aussi fait un inventaire de tout le petit patrimoine. Ces éléments seront transmis au bureau Lacasse. L'objet de cette fiche n'est pas de créer des circuits balisés spécifiques au petit patrimoine mais de le restaurer et de le signaler sur les circuits existants ou via différents supports.

14. Construction d'un hall omnisports pour les écoles le jour et les associations ou les privés en soirée. Une deuxième phase prévoit la création d'une salle d'escalade et l'aménagement d'un terrain de roller

Fiche avec esquisse mais sur base des données récoltées par la commune (visites de différents halls, Infraspports...). Les dimensions nécessaires pour des compétitions (notamment de mini foot) seront respectées. Le budget sera de maximum 1.500.000 € hors tva afin d'obtenir une subvention des services d'« Infraspport ». Par contre, les participants proposent de reporter la 2e phase dans le lot 3.

15. Préserver les abords de l'Ourthe à Noiseux (important pour certains oiseaux migrateurs)

Reprendre la fiche du PCDN

16. Aménagement de la rue de l'Eglise à Heure

Cette fiche nécessite une étude avec esquisse, en lien avec le PICM.

17. Mise en œuvre d'une politique énergétique (cadastre et audit énergétique des bâtiments communaux, mise en œuvre de mesures d'amélioration de leur performance énergétique, privilégier le basse énergie et les énergies renouvelables pour les nouvelles constructions)

La fiche décrira les étapes types : cadastre, audit, mesures etc....

4. Suites de l'opération de développement rural

La suite du travail est maintenant dans les mains de l'auteur de PCDR. Ce dernier a 60 jours calendrier pour rédiger les fiches-projets. Une première proposition sera donc faite à la commune pour la première quinzaine de juillet. Après une première relecture en interne, les fiches projets seront soumises à la CLDR à la rentrée de septembre.

→ Le **prochain rendez-vous** est donc le **23 juin 2014 à 20h à Baillonville** pour la soirée consacrée à la **Gestion différenciée**. Cette information est ouverte à tous. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Merci à tous de votre participation.

La Présidente de la CLDR,

Valérie LECOMTE

La Fondation Rurale de Wallonie,

Florence LESUISSE & Alain JACQUET



Julie HAUTENAUGE (Responsable administrative) :
086/32.02.62 ou julie.hautenaue@sommeleuze.be
Valérie LECOMTE (1^{ère} Echevine et Présidente de la CLDR) :
0496/92.88.26 ou babouber@skynet.be

Florence LESUISSE et Alain JACQUET
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 Marloie
084/21.98.60 ou famenne@frw.be

